

# Rapport de la commission ad hoc pour le préavis municipal

24-2013 – Demande d'octroi d'un crédit de CHF 370'000.— pour financer la réfection complète de la route des Biolettes sur le territoire de la commune de Cugy.

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les conseillères et les conseillers,

## Préambule

La commission composée de Mesdames Denise Bron et Aurore Zucker et de Monsieur Bruno Favaro s'est réunie le mercredi 22 mai 2013.

Les membres de la commission remercient Monsieur Christian Durussel pour la clarté des explications fournies sur le préavis et la commission des finances avec laquelle nous avons pu échanger nos points de vue, malgré le peu de temps à disposition.

## Objet

Réfection de la route des Biolettes sur env. 300 m jusqu'à l'intersection de la déchetterie, avec une éventuelle création d'un cheminement piétonnier.

## Commentaires

La situation actuelle est telle que la question de réfection ne se pose même pas. Les travaux prévus par la municipalité sont impératifs et garantissent un investissement durable. Cependant nous souhaitons que la municipalité intègre le cheminement piétonnier dans la réalisation du projet et rencontre les propriétaires du côté nord le plus rapidement possible en vue d'un arrangement.

## Conclusion

La commission ad hoc recommande, Monsieur le président, Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers, de prendre position sur le préavis 24-2013 comme suit:

1. Octroyer un crédit d'investissement de CHF 370'000.— afin de réaliser la réfection complète de la route des Biolettes côté Cugy comme présentée dans le préavis 24-2013.
2. Financer cette dépense par la trésorerie courante ou d'emprunt, selon les liquidités à disposition.
3. Amortir les dépenses relatives sur une durée de 20 ans.

Cugy, le 23 mai 2013

Denise Bron

Aurore Zucker

Bruno Favaro